

La contre-révolution dans le Journal des Débats et le Mercure de France (1799-1814)

par André CABANIS,

Assistant à l'Université des Sciences Sociales de Toulouse.

★

L'étude de l'histoire des idées politiques permet de déceler l'existence de grands courants qui traversent les temps, des manières identiques de résoudre des problèmes qui se posent en termes semblables. Mais en-deçà de ces constantes, quelle diversité, que de sinuosités ! Des doctrines apparaissent, meurent, renaissent de leurs cendres, certaines écoles produisent des élèves plusieurs siècles après avoir disparu. C'est le domaine des totalitarismes idéologiques, des idées reçues et acceptées sans examen, du prestige des nouveautés, des modes. Les valeurs autrefois admises tombent dans un mépris qui, pour être récent, n'en est pas moins profond.

Ainsi en est-il en 1800, et depuis le milieu du XVIII^e siècle, des principes sur lesquels était fondé l'Ancien Régime. Les critiques des philosophes, des encyclopédistes et des libertins n'ont rien épargné. De nouvelles valeurs, dégagées par Locke et Rousseau, remplacent celles que Voltaire et Diderot ont détruites. A partir de 1792, la guillotine vient extirper les derniers tenants de la vieille société monarchique, ou du moins ceux qui nuancent leur adhésion aux nouveaux principes, car tous ont vu arriver 1789 avec enthousiasme. Les serments de haine aux tyrans apparaissent dans les discours comme des clauses de style.

Toute différente, la situation en 1814. Les prétendants ne manquent pas autour du trône que la défaite a laissé vide, mais nul n'envisage de remettre en place la république. Tout au plus, quelques idéologues songent-ils à y appeler un prince qu'ils espèrent libéral, Bernadotte. C'est finalement Louis XVIII qui retrouve la couronne de ses ancêtres. Les classes les plus élevées de la société l'ont presque imposé aux alliés.

Paris lui fait un accueil chaleureux. La France reçoit une Charte, elle voit réapparaître les institutions de la monarchie capétienne, tels le Conseil d'En-Haut et les grands officiers de la couronne. Malgré les concessions tactiques aux idées nouvelles, chacun considère que la contre-révolution est victorieuse.

Ce sont des hommes nouveaux qui, à la faveur de la paix intérieure rétablie par le Consulat et l'Empire, se sont faits les artisans de cette victoire. En 1819, la royauté restaurée et indiscutée, Chateaubriand fait la liste de ses compagnons de lutte : « Lorsque la France, fatiguée de l'anarchie, chercha le repos dans le despotisme, il se forma une espèce de ligue des hommes de talent pour nous ramener par les saines doctrines littéraires, aux doctrines conservatrices de la société. MM. de La Harpe, de Fontanes, de Bonald, M. l'abbé de Vauxcelles, M. Guéneau de Mussy écrivaient dans le *Mercur* ; MM. Dussault, Feletz, Fiévée, Saint-Victor, Boissonade, Geoffroy, M. l'abbé de Boulogne combattaient dans le *Journal des Débats* » (1).

Ce *Journal des Débats* a été fondé en 1789 et racheté dix ans plus tard par les frères Bertin, Roux-Laborie et l'imprimeur Lenormant. Ce n'est pas leur première expérience journalistique. Ecrivain en 1810 au ministre de la police, Bertin de Vaux affirme en parlant de son frère, de lui-même et de Laborie : « Tous les trois depuis le neuf thermidor ont toujours été propriétaires et rédacteurs de feuilles périodiques. Ils avouent franchement que ces feuilles ont été constamment opposées à l'esprit de la Révolution » (2). En 1800, ils se sont assurés la collaboration régulière de Geoffroy. Il y rédige, au moins une fois sur deux, le feuilleton, rendant compte des spectacles, des livres et parfois des nouvelles du jour.

Grâce à lui, grâce à la violence de son style, le journal connaît un grand succès. Son tirage passe de 800 exemplaires en 1799 à 20.000 en 1810, puis 32.000 en 1812. C'est le premier quotidien de l'Empire : en 1803, il a 8.150 abonnés dans les départements, près de quatre fois plus que le *Moniteur* et le *Publiciste*, ses suivants immédiats. En ces temps de censure, chaque feuilleton de Geoffroy est un petit événement littéraire et parfois politique. Napoléon lui-même, qui trouve chaque matin sur un coin de sa table la liasse des publications du jour, le lit « avec plus d'attention que les autres parce qu'il a dix fois plus

(1) *Le Conservateur*, 1819, t. 2, pp. 241-242.

(2) *Le Livre du centenaire du Journal des Débats*, Paris, 1889, p. 16.

d'abonnés » (3). Ce succès a son inconvénient : s'il est le plus lu, il est aussi le plus surveillé des quotidiens de l'Empire, d'autant que Fouché répète au chef de l'Etat que les frères Bertin ont été subventionnés par le gouvernement anglais. Il devra changer de titre et devenir *Journal de l'Empire* : il ne saurait y avoir de débats à cette époque. Pour les contemporains, il reste cependant le *Journal des Débats*, nom qu'il reprendra officiellement après 1814 et jusqu'en 1944.

Quant au *Mercur de France*, disparu en 1798, il est ressuscité en juillet 1800 par Fontanes, Vauxcelles et Esménard, opération contrôlée, voire suscitée par Lucien, ministre de l'Intérieur et frère du premier consul. En 1803, il a 830 abonnés dans les départements. C'est le premier des hebdomadaires, mais une source de revenus assez médiocre. A la fin de l'Empire, un rapport de police indique : « Il est constamment en perte. Le gouvernement l'a soutenu de ses fonds pendant quelques années ; mais depuis qu'il l'a abandonné à lui-même, il est dans la détresse » (4). Chateaubriand s'en plaint à Guéneau de Mussy : « Vous et Fontanes, vous n'avez point pitié de ma stérile propriété » (5).

Face aux contre-révolutionnaires, leurs adversaires les brumairiens disposent d'un certain nombre de places fortes qu'ils conserveront parfois jusqu'en 1814, tels l'Institut, le ministère de la police et plusieurs journaux. Les *Débats* et le *Mercur* ont donc affaire à forte partie. Sous le Consulat et l'Empire, la doctrine contre-révolutionnaire se cherche et tente de se répandre. Le fait qu'elle s'exprime dans les journaux explique une forme parfois élémentaire, des affirmations simplistes ou tranchées : trop de profondeur, trop de subtilité, de nuances rebu-teraient le lecteur. Les circonstances politiques accroissent la difficulté : il faut louvoyer entre les attaques des idéologues que le seul mot de contre-révolution déchaîne, et la censure du pouvoir qui n'admet pas n'importe quelle construction politique. C'est l'histoire de ce courant que nous allons tenter de retracer : la doctrine s'est d'abord affirmée en s'opposant, puis elle a voulu se définir de façon positive.

I. Lutte contre les idéologies de la Révolution.

Avant de mettre en cause directement la Révolution, il convient d'en saper les bases idéologiques, celles du Siècle des Lumières. De plus, pour les premiers coups, il faut se placer sur le terrain de la littérature, moins dangereux que celui de la politique : « On ne pouvait alors

(3) FIEVÉE, *Correspondance avec Bonaparte*, Paris, 1836, t. II, p. 52.

(4) A.N., F18 13, fol. 133.

(5) *Correspondance de Chateaubriand*, Paris, 1912, t. I, p. 124.

arriver à la politique que par la littérature ; la police de Bonaparte entendait à demi-mot : le donjon de Vincennes, les déserts de Guyane et la plaine de Grenelle attendaient encore, si besoin était, les écrivains royalistes » (6).

A. — ATTAQUES CONTRE LE SIÈCLE DES LUMIÈRES.

Une campagne de presse se développe.

Les hostilités sont ouvertes dès juin 1800. C'est Fontanes qui a l'honneur de porter ce premier coup, dans le numéro inaugural du *Mercure*. L'occasion est particulièrement favorable : vient de paraître *De la Littérature*, ouvrage imprégné de la philosophie des Lumières et dont l'auteur — M^{me} de Staël — est insupportable à Napoléon. Ce qui a caractérisé les auteurs du XVIII^e siècle, que l'on retrouve chez leurs disciples de ces années 1800, c'est la foi dans le progrès, la certitude orgueilleuse que le monde va dans le sens d'une amélioration continue, en grande partie grâce à eux d'ailleurs. Prouver que leur optimisme a bien peu de fondements, qu'ils ont fait le malheur de leur pays, c'est porter le fer au cœur même de leur doctrine. Fontanes en a conscience, c'est sur ce point qu'il choisit d'attaquer le livre épais de M^{me} de Staël.

La châtelaine de Coppet s'est faite l'apologiste de la doctrine de la perfectibilité continue de l'homme. Or, fait-il valoir, une telle conviction est en contradiction avec le tableau très pessimiste qu'elle trace de son époque, contradiction que l'on trouve chez de très nombreux philosophes. Mais surtout, « leur première erreur vient de ce qu'ils confondent sans cesse les progrès des sciences naturelles avec ceux de la morale et de l'art de gouverner. Rien n'a moins de ressemblance » (7). L'histoire ne va pas dans le sens d'un progrès continu. Il y a des retours en arrière, la part à faire au hasard. Si les philosophes ne méprisaient pas l'étude de l'histoire, ils sauraient que chaque fois que les hommes croient à un progrès indéfini, des catastrophes se préparent.

Les autres membres du parti contre-révolutionnaire s'engouffrent dans la brèche que vient d'ouvrir Fontanes. M^{me} de Staël ayant répondu aux critiques dans la préface d'une deuxième édition, Chateaubriand vole au secours de son bienfaiteur. C'est une occasion de rappeler ses propres idées : « Vous n'ignorez pas que ma folie est de voir Jésus Christ partout, comme M^{me} de Staël la perfectibilité. J'ai le malheur de croire avec Pascal que la religion chrétienne a seule exprimé le problème de

(6) CHATEAUBRIAND, Préface des *Mélanges littéraires, Œuvres complètes*. Edit. Ladvocat, t. XXI, Paris, 1826, p. 2.

(7) *Mercure*, t. I, pp. 13-38 et 171-196.

l'homme » (8). Geoffroy, dans son journal *L'Année Littéraire*, part lui aussi en guerre contre la perfectibilité, « fatale chimère (...) qui a couvert la terre de sang et de crimes » (9). Fontanes reçoit une lettre d'appui de La Harpe : « Vous me devancez sur cette perfectibilité indéfinie qui est une sottise infinie de nos sages » (10).

Un certain nationalisme colore cette doctrine contre-révolutionnaire. En cela, elle se distingue de l'internationalisme du parti aristocratique auquel elle a pourtant emprunté de nombreux thèmes. Ce nationalisme s'explique par l'époque, il n'est nullement leur monopole. Du moins leur permet-il de lancer contre les philosophes du XVIII^e siècle, indistinctement, une accusation redoutable en ce temps de guerre, celle de trahison, leur reprochant d'avoir décrié la France dans leur correspondance avec les souverains étrangers. Fiévée joue sur cette corde avec succès. Il inaugure sa collaboration au *Mercur* par des lettres sur l'Angleterre qu'il envoie de Londres et qui font grand bruit : « Il est vraiment cruel pour un Français d'entendre mal juger de la France par des étrangers, et de voir ces étrangers s'appuyer sur un écrivain auquel nous avons élevé des statues » (11).

L'accusation suit son cours et s'amplifie. Au fond, si l'Europe nous attaque, suggère-t-on, c'est parce qu'elle nous sous-estime depuis le XVIII^e siècle. L'annonce de la victoire d'Austerlitz est accompagnée, dans le *Journal des Débats*, de ce commentaire acide : « encore vains des éloges que M. de Voltaire leur a si ridiculement prodigués dans le siècle dernier, ils ont cru pouvoir lutter contre les Français » (12). Non seulement les philosophes ont décrié leur pays à l'extérieur, mais, à l'intérieur, ils ont fait l'apologie de l'étranger, de l'Angleterre surtout et de sa constitution libérale. Associer dans une même attaque le gouvernement démocratique et l'ennemi anglais, rien ne saurait satisfaire mieux l'empereur. On le voit bien lorsque Napoléon, depuis Milan, donne ses consignes à Fouché : « Il faudrait que l'esprit des journaux fut dirigé dans ce sens d'attaquer l'Angleterre, dans ses modes, ses usages, sa littérature, sa constitution. Geoffroy n'est recommandable que sous ce point de vue, et c'est le grand mal que nous a fait Voltaire de tant nous prêcher l'anglomanie » (13).

(8) A. CASSAGNE, *La vie politique de François de Chateaubriand*, Paris, 1911, p. 70.

(9) *L'Année Littéraire*, 30 brumaire an IX.

(10) G. PAILHES, *Chateaubriand, sa femme et ses amis*, Paris, 1900, p. 71.

(11) *Mercur*, 7 messidor an X.

(12) *J. de l'Empire*, 13 décembre 1805.

(13) *Correspondance* de Napoléon 1^{er}, t. 10, n^o 8.821.

L'attaque des contre-révolutionnaires contre Rousseau est plus nuancée. « Tout porte à croire qu'il était de meilleure foi que les autres » (14). D'ailleurs, il a reconnu que son *Contrat Social* n'est « qu'une spéculation stérile » puisqu'il ne concerne que les petits Etats (15). En fait, « il était sujet à des accès de folie qui ont abouti à une mort violente » (16). Fiévée ne se contente pas d'expliquer les vaticinations de Rousseau, il démonte le mécanisme de son succès : dans ses écrits, Rousseau ne dissimule pas les difficultés qu'il va rencontrer, au contraire. « Ses moyens de séduction consistent à douter avec vous, pour vous amener à conjecturer avec lui. Vous tient-il dans cette disposition ? Tout est dit ; il ne doute plus, il affirme, il commande, il prophétise, il entraîne et le charme de son style ôte jusqu'au désir d'examiner la faiblesse de ses raisonnements. » Rousseau : un homme sincère mais dangereux.

Il est inévitable qu'attaquant le XVIII^e siècle, le *Journal des Débats* et le *Mercure de France* se heurtent à ceux qui, parmi les bonapartistes, sont restés attachés à la philosophie des Lumières et qui disposent de plusieurs organes de presse. La lutte est vive en 1804 entre Geoffroy et Roederer pour le *Journal de Paris*, en 1806 entre Fiévée et Morellet pour le *Publiciste*. Le problème n'est pas de savoir si l'on est partisan de l'Empire, cela va de soi, mais de préciser la nature de ce régime. La police se hâte d'interrompre ces polémiques. Si Napoléon tolère que les journalistes s'opposent quelque peu, il veille à ce que les esprits ne s'échauffent pas. Quelques mois plus tard, il écrit à Fouché : « Je vois avec peine que plusieurs journaux ont la rage de parler contre les philosophes et de les attaquer en masse, manière qui est d'autant plus extraordinaire que certains de ces écrivains criaient contre les prêtres. Mon intention est que vous teniez la main à ce que vos feuilles périodiques évitent tout ce qui pourrait tendre à réveiller des haines et des partis qui ont tous également contribué à troubler la paix publique » (17).

Une doctrine se dégage progressivement.

Au fil de ces attaques désordonnées, souvent contrariées, la remise en cause du Siècle des Lumières prend une allure de plus en plus élaborée et cohérente. Le point de départ, c'est naturellement le refus de cet esprit de critique et d'examen qui a caractérisé le XVIII^e siècle. Les contre-révolutionnaires, Bonald à leur tête, désignent le responsable

(14) *J. des Débats*, 10 juillet 1804.

(15) *J. des Débats*, 3 messidor an IX.

(16) *J. de l'Empire*, 20 juillet 1807.

(17) *Correspondance* de Napoléon 1^{er}, t. 10, n° 8.118.

de cet état d'esprit : la réforme protestante. Luther et Calvin ont introduit l'esprit de libre-examen, la conviction orgueilleuse que chacun peut, grâce à ses propres facultés, tracer seul sa conduite de vie. « Lorsque les réformateurs du XVI^e siècle ont établi que tout homme était juge de la doctrine qu'il voulait recevoir (...), ils n'ont fait que consacrer ce principe de l'indépendance d'où la philosophie moderne est sortie avec toutes ses erreurs et tous ses crimes » (18).

Cette haine de l'esprit de critique rejoint celle de Napoléon pour toutes les formes d'idéologie. Feletz trouve dangereux de discuter sur la nature des gouvernements, sur l'origine des sociétés, surtout chez les Français, peuple léger, entiché de modes et de nouveautés. « Heureusement, nous avons été bien corrigés par la rude leçon de l'expérience, et nous sommes si bien revenus de nos folles erreurs que nous ne pouvons plus souffrir aujourd'hui les discussions abstraites, les raisonnements métaphysiques, les théories creuses, les systèmes enfin, de quelque nature qu'ils soient, sur la politique » (19).

C'est bien là l'erreur de méthode des philosophes : n'être pas parti des faits, de l'expérience. En tête de son ouvrage *Essais de Morale et de Politique*, Molé place cet épigraphe emprunté à Montesquieu : « Je n'ai point tiré mes principes de mes préjugés, mais de la nature des choses » (19). Plus subtil, Fiévée distingue, dans le *Mercur*, la politique, qui s'applique aux hommes et qui est un art, de l'administration, qui s'applique aux choses et qui est une science. Circonscrivant davantage son étude, il vitupère contre l'économie politique qui ne s'appuie pas sur les faits : « l'administration est la science des faits, pour la savoir il faut la pratiquer : l'économie est la science des conjectures (...) La première est de tous les temps et s'appuie sur l'expérience, la seconde est née dans les derniers siècles et s'appuie sur les livres » (20).

Parmi les meilleurs moyens de connaître les faits sur lesquels appuyer son raisonnement : la méthode comparative ou historique. « L'histoire est la politique en action et la morale pratique : c'est la véritable philosophie puisqu'elle nous fait connaître l'homme non tel que les sophistes l'imaginent mais tel qu'il existe dans la société » (21). Or, les philosophes méprisent l'histoire, et cela depuis l'auteur du *Contrat Social* qui débute son analyse en écartant les faits historiques. Roederer avoue : « J'estime peu l'histoire. Je ne crois pas qu'il y ait d'histoire fidèle. Je ne connais point le grec et pas assez le latin pour lire avec

(18) *J. de l'Empire*, 4 janvier 1807.

(19) *J. de l'Empire*, 28 mars 1808.

(20) *Mercur*, 24 messidor an XIII.

(21) *J. des Débats*, 26 floréal an IX.

plaisir les historiens latins, et je ne crois pas aux traductions fidèles, donc je ne vois dans l'histoire que pauvretés falsifiées » (22). A propos *De la manière d'écrire l'histoire*, Bonald prescrit à l'historien de ne pas rester *impassible* : « la vérité appelle le combat (...) et, sûre de triompher tôt ou tard, ouvre la lice à ses ennemis. Elle ne craint que la neutralité » (23).

Il n'est pas question de remonter à quelque état de nature, âge d'or et de solitude pour l'homme. Selon Fiévée, « il y a vraiment quelque chose de (...) infernal dans la joie des apôtres de la nature toutes les fois qu'un individu humain jeté hors de la société, et retrouvé ensuite dans l'abrutissement, leur offre l'occasion de s'écrier : *Ecce Homo!* » (24). Rousseau est allé jusqu'à dire que l'homme qui médite est un animal dépravé. « O folie à laquelle il serait impossible de donner une épithète si le mot philosophe n'était pas inventé » (24).

Pour les contre-révolutionnaires, c'est faire beaucoup d'honneur à la philosophie du XVIII^e siècle que de consacrer de longs développements à la réfuter. Elle ne mérite pas tant d'attention. Elle prétend reposer sur la raison et ne doit son succès qu'aux passions qu'elle a réveillées. Bonald fait une analyse intéressante des mythes nés au XVIII^e siècle et victorieux en 1789 : « On pourrait ramener toute la philosophie sophistique du XVIII^e siècle à un petit nombre de mots : véritables *mots d'ordre* tels que les chefs en donnent à leurs soldats, points de ralliement pour les adeptes qui reçoivent de confiance ce qu'on leur donne d'autorité, et, laissant aux maîtres le soin de comprendre, ne se chargent que de croire et d'exécuter. Ces mots sont : nature et sensation, despotisme, liberté et égalité, fanatisme, superstition et tolérance, qui font toute la philosophie de ce siècle appliquée à l'homme, au gouvernement, à la religion. Ces mots (...) étaient clairs, évidents même pour les passions (...) Dans tous leurs écrits, ces mots sont assertions et preuves ; ils tiennent lieu de raison et de raisonnements » (25).

Le XVIII^e siècle s'est tragiquement terminé par les massacres de la Terreur. Il y a une cause unique à cela : « Cette cause est la propagation des fausses doctrines (...) M. de Condorcet est convenu de cette vérité lorsqu'il a attribué aux écrits de Voltaire toute la Révolution » (26).

(22) *Œuvres de Roederer*, t. IV, p. 223.

(23) *Mercure*, 18 juillet 1807.

(24) *Mercure*, 8 floréal an XII.

(25) *J. de l'Empire*, 27 juin 1806.

(26) *Mercure*, 29 mars 1806.

B. — ATTAQUES CONTRE LA RÉVOLUTION.

Gradation dans l'attaque.

La presse contre-révolutionnaire doit graduer ses effets : on ne saurait mettre en cause 1789 de but en blanc. Les premiers textes seront dirigés contre la Terreur, ce dont personne ne saurait s'offusquer. Au début de 1804, quelques mois avant la proclamation de l'Empire, Geoffroy et Roederer s'opposent violemment, chacun se prétendant le dépositaire de la pensée du prince, chacun s'appuyant sur une proclamation de Bonaparte, la même, celle qui précédait la constitution de l'an VIII : « La révolution est fixée aux principes qui l'ont commencée : elle est finie ». A Geoffroy, qui a écrit que « la plus grande gloire de ce gouvernement est d'avoir anéanti cette révolution » (27), Roederer répond : « Il ne faut pas avoir beaucoup de réflexion pour voir que le gouvernement actuel est la conséquence de la Révolution et la consécration de ses principes » (28). Ainsi pressé, Geoffroy doit reconnaître qu'il y a eu de sages réformes au début de la Révolution, telle l'abolition de la vénalité des offices et des droits féodaux. C'est de cela que le premier consul parlait dans sa proclamation de l'an VIII, c'est cela qu'il convient de conserver. Il faut réserver sa haine aux violences, à l'anarchie, aux massacres, en un mot à la période de la Terreur.

Si Geoffroy, acculé par Roederer, s'incline encore devant les bonnes réformes de 1789, cette attitude modérée ne dure pas. Etendant sans cesse la portée de ses critiques, le parti réactionnaire en vient à contester même le début de la Révolution. Le 8 septembre 1804, Fiévée met en cause Mirabeau, mort trop tôt pour qu'on puisse lui imputer les crimes de la Terreur. Un mois plus tard, il revient à la charge, cette fois contre Bailly, maire de Paris en 1789, pusillanime et honnête, de plus lui-même victime de la Terreur puisque guillotiné en 1793. Fouché court se plaindre à l'empereur de ce journaliste qui « traîne dans la boue tous les hommes qui ont pris une part quelconque à la chute des Bourbons » (29). Le numéro du *Mercure* est arrêté par l'administration des postes.

Le discrédit jeté sur la Révolution rejaillit sur le régime qu'elle a prétendu mettre en place, sur la démocratie. C'est d'ailleurs le but recherché, d'autant plus facile à atteindre que, pour trouver un exemple

(27) *Œuvres* de Roederer, t. V, p. 509.

(28) *Ibid.*, p. 510.

(29) *La police secrète sous le premier Empire*, publié par Ernest d'Hauterive, Paris, 1908, t. I, p. 125.

de démocratie en dehors de la Révolution, il faut remonter à l'Antiquité ou, à la rigueur, aller chez l'ennemi anglais. Sans s'arrêter à la différence esquissée par les constituants et les conventionnels entre souveraineté nationale et souveraineté populaire, ils s'en prennent à toute forme politique faisant une place à l'élection.

Lors de la proclamation de l'Empire, présentant une adresse à Napoléon, Fontanes proclame que « tout gouvernement électif est incertain, violent et faible » (30), qu'il est particulièrement inadapté à la France qui a « le caractère le plus mobile ». Pour Bonald, même si l'expérience démocratique ne s'était pas révélé désastreuse, le régime devrait être rejeté à cause de son fondement populaire, à cause de cette « maxime que *tout pouvoir vient du peuple*, maxime athée puisqu'elle nie ou du moins recule Dieu dans la pensée de l'homme et de l'ordre de la société; maxime matérialiste puisqu'elle place le principe de tout pouvoir, c'est-à-dire ce qu'il y a de plus moral au monde, dans le nombre qui est une propriété de la matière » (31).

Réhabilitation de l'Ancien Régime.

C'est la dernière étape de la lutte anti-philosophique. En 1800, les plus indignés par les excès de la Révolution admettent généralement que les vices de l'Ancien Régime exigeaient des réformes, ne fut-ce que par le retour à la monarchie tempérée. Les constructions politiques de Rousseau n'éveillent plus beaucoup d'écho, mais les pamphlets de Voltaire contre les Parlements, la fiscalité et les lettres de cachet sont toujours lus dans la bourgeoisie. Il est d'autant plus dangereux d'aller contre ce sentiment que la nouvelle dynastie ne peut apprécier cette réhabilitation de ceux qui l'ont précédée.

Malgré ce qu'ils en disent, les circonstances obligent les contre-révolutionnaires à ne donner de l'Ancien Régime qu'une vue tronquée. Ils n'étudient que les rois de la monarchie absolue, les seuls qui puissent être proposés en exemple à Bonaparte. Il n'accepterait pas d'être comparé à Saint Louis ou à Jean le Bon, princes modérés et souvent malheureux dans leurs entreprises. Par contre, Louis XIV correspond si bien à l'idée que le peuple se fait d'un monarque qu'il en est presque continuellement question dans les *Débats* et le *Mercure*. De plus, son absolutisme répond aux tendances de l'heure. Chateaubriand, si soucieux de ne prendre position qu'après réflexion, sacrifie à cette nouvelle idole : il s'indigne qu'un éditeur ait pu publier des « Mémoires de Louis XIV ».

(30) *Moniteur*, 26 floréal an XII.

(31) *Mercure*, 22 mars 1806.

Un monarque ne saurait s'abaisser à être un homme de lettres et surtout Louis XIV. « La royauté n'est pas un métier, c'est un caractère » (32).

Cette réhabilitation des monarques fait poser un œil nouveau sur les institutions qu'ils ont mises en place et sur les hommes qui les ont servis. Là aussi, prudence indispensable. Il n'est pas question de faire l'éloge de toutes ces institutions, et notamment de celles qui, bien qu'ayant subsistées jusqu'en 1789, limitaient la monarchie absolue. L'Ancien Régime ne connaissait pas la liberté mais des libertés particulières, des privilèges accordés aux diverses universités. Il ne saurait être question de ressusciter ces dernières, du moins en tant que pôles de résistance à un éventuel despotisme. C'en est fait de l'indépendance de la magistrature, des libertés locales. Fiévée, dont ce sera un des chevaux de bataille sous la Restauration, n'y fait jamais allusion. Lorsque Fontanes parle des « dignités intermédiaires » (33), il ne s'agit pas des corps intermédiaires d'avant 1789, mais de l'Université comme instrument de formation de sujets fidèles. Bonald exalte la cérémonie du *toucher des écrouelles*, ce qui est courageux après les moqueries de Montesquieu : « c'est une idée sublime, et qui n'est que le voile de cette grande vérité qu'il n'y a pas d'infirmité sociale que la religion et la royauté agissant de concert, ne puissent guérir » (34).

L'ambiguïté de cette campagne de réhabilitation gêne beaucoup les contre-révolutionnaires sous l'Empire alors qu'ils s'en prévaudront sous la Restauration. Se faire l'avocat de Louis XIV et de la monarchie, c'est aider Bonaparte à réaliser ses fins, mais c'est courir le risque de faire penser à Louis XVIII. Le maître s'en rend compte et, au besoin, les philosophes sont là pour lui en faire prendre conscience. Roederer, que le premier consul a chargé de rédiger un rapport sur le *Journal des Débats* le met en garde : « il est facile de voir que rendre hommage à la cendre d'un roi uniquement parce qu'il fut l'héritier de beaucoup d'autres rois, c'est préparer des hommages au prétendant qui se présente avec les mêmes titres, que pleurer publiquement Louis XVI c'est appeler Louis XVIII » (35). De fait, le *Journal des Débats* publie à plusieurs reprises des nouvelles du comte de Lille, cela jusqu'en 1805.

A cette date, Napoléon décide d'imposer un censeur à cette publication, pour combattre « tout ce qui tendrait à donner de l'éclat ou à ramener des souvenirs favorables aux Bourbons » (36). Ce sera

(32) *Mercure*, 8 mars 1806.

(33) *J. des Débats*, 29 nivôse an XII.

(34) *Mercure*, 18 juillet 1807.

(35) *Œuvres de Roederer*, t. VII, p. 243.

(36) FIÉVÉE, *Correspondance avec Bonaparte*, t. II, p. 113.

Fiévée. Si le nom du comte de Lille n'apparaît plus, les contre-révolutionnaires continuent à parler de ses ancêtres et d'abord d'Henri IV dont la bonhomie sympathique doit rallier tous les cœurs à la monarchie. Nouveau rappel à l'ordre : « il est assez ridicule que le *Journal de l'Empire* nous parle sans cesse de Henri IV et des Bourbons. Faites donc comprendre à M. Fiévée qu'il est impossible que je ne voie pas qu'on veut donner une fausse direction à l'opinion. Défendez que, ni dans les annonces de livres, ni dans aucun article de journal, on cherche à occuper le public de choses auxquelles il ne pense plus » (37).

Cependant, l'empereur doit reconnaître que, d'un autre point de vue, cette campagne de réhabilitation a facilité l'avènement de la nouvelle monarchie.

II. Combat pour une monarchie.

Seul le retour des Bourbons pourra répondre pleinement aux aspirations des contre-révolutionnaires. Ils ont trop le sens de l'histoire et de la tradition pour pouvoir admettre que les Bonaparte remplacent jamais la race des anciens rois. Ils se rendent compte que les Français ne sauraient avoir pour le petit Corse botté de 1800 les mêmes yeux que pour les descendants d'une famille qui a régné sur la France pendant près d'un millénaire. Cette monarchie napoléonienne n'est donc pour Bonald et ses amis qu'un pis-aller, même s'ils déploient de grands efforts pour l'établir et lui faire accepter une doctrine aussi proche que possible de leurs idées.

A. — VOLONTÉ D'ÉTABLIR UNE MONARCHIE.

Non seulement les publicistes aident les premiers pas de la nouvelle monarchie, mais ils s'emploient à la consolider après sa proclamation.

Proclamation de l'Empire.

Cette proclamation a lieu le 18 mai 1804, précédée de moins de deux mois par l'exécution du duc d'Enghien. Aucune trace de désapprobation dans les journaux contre-révolutionnaires, excepté peut-être une traduction de vers latins mettant en scène un citoyen de Capoue qui conjure son fils de ne pas assassiner Hannibal : selon Hatin, elle produit « la plus vive sensation ». C'est peu de chose lorsqu'on songe que, sous la Restauration, chacun se peindra effondré devant cet acte de vendetta corse. Fontanes cherchera alors à accréditer l'idée qu'il s'est

(37) *Correspondance* de Napoléon 1er, t. XIII, no 10.708.

ouvertement opposé à Bonaparte et présentera comme un acte de résistance un discours pourtant bien courtisan. Après avoir proclamé que la France ne se divisera pas pour « quelques souvenirs passés », il stigmatise les émigrés : « ceux qui conspirent au sein d'une terre ennemie renoncent irrévocablement à la terre natale » (38).

La presse va ensuite s'appliquer à prouver la légitimité du nouveau régime par des arguments appropriés. Les journaux du parti philosophique présentent l'élévation de Napoléon comme la consécration des principes de la souveraineté du peuple. Roederer, dans le *Journal de Paris*, blâme Carnot d'avoir voté contre l'hérédité : « Craint-il d'entendre un empereur des Français dire, comme les anciens rois de France : je tiens mon pouvoir de Dieu et de mon épée ? Non, rien de ces antiques abus n'existe, aucun ne peut renaître » (39). A l'inverse, les publications du courant traditionaliste voient en Napoléon l'héritier de la soixantaine de monarques qu'a connus la France. Plutôt que de se prévaloir de la caution populaire, les rédacteurs du *Journal des Débats* préfèrent montrer que l'ancienne dynastie, indigne du pouvoir, a fini par déchoir complètement : cette « monarchie dégénérée ne pouvait plus prétendre à recouvrer le sceptre dont elle s'était montrée si indigne » (40). Geoffroy renchérit : « Tout porte l'empreinte de la dégradation et de la caducité dans les dernières années d'une race qui s'éteint ; tout est jeune et vigoureux dans les premiers jours d'une dynastie nouvelle » (41).

Un second argument est tiré des modes d'arrivée au pouvoir des fondateurs des diverses dynasties qui ont régné sur la France. Les *Débats* consacrent près de deux colonnes à rappeler les circonstances de l'accession au trône de Clovis et de Charlemagne, pour en déduire que « la légitimité se perd par des circonstances opposées à celles par lesquelles elle s'acquiert » (42). Dans le même sens, Fontanes, inaugurant une statue de Napoléon, croit pouvoir proclamer que l'empereur « n'a détrôné que l'anarchie qui y régnait seule en l'absence de tous les pouvoirs légitimes » (43), phrase que Joubert admire « ce mot est beau » (44), mais qui lui sera beaucoup reprochée sous la Restauration. En somme, « Napoléon a vengé les descendants de Charlema-

(38) *Moniteur*, 5 germinal an XII.

(39) *Œuvres*, de Roederer, t. IV, p. 615.

(40) *J. des Débats*, 27 juillet 1804.

(41) *Ibid.*, 4 septembre 1804.

(42) *Ibid.*, 16 août 1804.

(43) *Ibid.*, 27 nivôse an XIII.

(44) *Les Carnets* de Joseph Joubert, p. 477.

gne » (45). Charlemagne, voilà le grand ancêtre, le véritable prédécesseur ! Chateaubriand, pourtant réservé à l'égard du nouveau régime, sacrifie à cette mode dans le *Mercure* et se le voit immédiatement reproché par les journalistes émigrés et réfugiés à Londres (46).

Au fur et à mesure que la date du Sacre se rapproche, le *Journal des Débats* en décrit tous les préparatifs. Geoffroy intitule l'un de ses feuillets « Des fêtes et de leur influence sur le peuple ». Il faut donner, explique-t-il, le plus de faste possible à la cérémonie : « c'est là que le grand luxe est un devoir et la prodigalité même une bienséance » (47). Fouché qui, avec l'accord de Napoléon, est en train de distribuer pensions et gratifications pour que les hommes de lettres réchauffent l'enthousiasme populaire autour de cette cérémonie, signale ce « bon article » (48) dans le bulletin quotidien qu'il adresse à l'empereur.

Exaltation de l'Empire.

Les avantages de la monarchie sont si évidents qu'il suffit de les énumérer pour que chacun constate la supériorité de ce régime. L'unité du pouvoir est indispensable dans un pays aussi vaste que la France. L'ordre étant assuré, la liberté est plus réelle que dans la démocratie, que sa faiblesse rend oppressive. « La liberté publique n'est bien garantie que par un monarque, premier sujet de la loi » (49), selon Fontanes. Lors de la proclamation de l'Empire, il affirme : « la sécurité du pouvoir héréditaire en adoucit tous les mouvements » (50). Bonald lui-même y va d'un couplet peut-être sincère : « Le despotisme existe nécessairement dans l'Etat populaire et (...) on ne peut jouir que sous le régime véritablement monarchique de la *liberté* et de l'*égalité* sociale » (51).

Bonald oppose la France, qui est à la tête du mouvement monarchique en Europe, à l'Angleterre, initiatrice du système populaire. Dans ces deux pays, un roi unique a succédé aux multiples princes de l'époque franque. Le monarque français, faible mais respecté, a su accroître ses pouvoirs alors que le régime anglais « ressemblait assez souvent au despotisme, toujours voisin de la démocratie, souvent son prédécesseur et tôt ou tard son héritier » (52). En Angleterre, deux principes s'opposent dans la constitution : un principe monarchique avec le roi

(45) *J. des Débats*, 19 août 1804.

(46) A. CASSAGNE, *La vie politique de François de Chateaubriand*.

(47) *J. des Débats*, 4 septembre 1804.

(48) *La police secrète*, t. I, p. 72.

(49) *J. des Débats*, 27 nivôse an XIII.

(50) *Moniteur*, 26 floréal an XII.

(51) *Mercure*, 21 juin 1806.

(52) *Mercure*, 12-19 avril 1806.

et un principe démocratique avec le Parlement. C'est ce qui fait la faiblesse de ce pays.

En 1804, l'institution monarchique est inséparable de celui qui l'incarne. Fontanes, Fiévée, Geoffroy doivent s'en accommoder et se font les thuriféraires de l'empereur. La légende napoléonienne est en train de naître. Ces monarchistes ralliés en seront les premiers artisans sous l'Empire, plus que le parti démocratique, peu habitué à exalter un homme et gêné pour faire appel au merveilleux, au sacré. Le courant romantique qui vient de voir le jour avec Chateaubriand est lié à la contre-révolution, il est imprégné de christianisme. Ses tenants sont tout à fait conscients de leur supériorité sur le parti rationaliste pour créer des mythes autour du pouvoir.

A les en croire, des miracles accompagnent chaque pas du chef de l'Etat. En 1803, le *Journal des Débats* rapporte qu'en creusant pour dresser la tente de Bonaparte, les soldats font souvent des découvertes archéologiques qui annoncent les prochaines victoires de leur général : en Egypte un camée de César, à Ambleteuse des médailles de Guillaume le conquérant, et dernièrement à Boulogne une hache de l'armée romaine qui a envahi l'Angleterre. Napoléon est présenté comme « le héros du siècle, notre monarque adoré ». On comprend que la tête lui tourne quelquefois.

Cette admiration pour l'empereur, le nombre de ses victoires finissent par troubler les contre-révolutionnaires. Ils en viennent à soutenir des thèses outrancières qui s'expliquent par l'euphorie des années glorieuses, de 1804 à 1809 : ils sont convaincus d'une vocation de la France à une domination universelle, et ils l'écrivent, ce qui les gêna sous la Restauration. En 1807, Bonald analyse « l'équilibre politique en Europe » (53). La philosophie du XVIII^e siècle a voulu fonder l'ordre des choses sur l'équilibre : équilibre des passions au plan individuel, des pouvoirs au plan constitutionnel, des Etats au plan international. En fait, l'équilibre est inévitablement perturbé, il est toujours fondé sur la violence. Le véritable principe est celui de la « direction unique », celle de la raison chez l'individu, celle d'un homme dans chaque Etat, celle d'un peuple au plan international, celle de Dieu couronnant le tout. Le peuple qui, dans l'intérêt de tous, a reçu vocation pour dominer le monde, ce fut Rome, c'est maintenant la France qui est « appelée à recueillir l'héritage de Rome » car « la nature, plus puissante que les partis et les gouvernements, veut qu'il y ait un pouvoir en Europe,

(53) *Meroure*, 27 juin 1807.

et que la France soit le *pouvoir* de l'Europe, comme l'Europe est celui du monde ».

On est surpris de constater que Chateaubriand a été contaminé par ces outrances. Il explique que les descendants des Gaulois ont une vocation à l'empire du monde, car les Gaulois — terme qui veut dire *voyageur* — « avaient subjugué la terre » (54). La conclusion coule de source : « toutes les fois que nous sortons de nos limites, nous ne faisons que rentrer dans notre héritage ». A Londres, Peltier est évidemment scandalisé de « voir le peintre d'Atala conseiller et prédire à Bonaparte la conquête de l'univers » (55).

L'article de Bonald est révélateur de la volonté des contre-révolutionnaires d'exercer une influence sur celui qui détient le pouvoir. Mais si le prince ne demande qu'à se croire promis à une domination universelle, il admet plus difficilement que l'on tente de donner une doctrine partisane à la monarchie qu'il vient de créer.

B. — VOLONTÉ DE DONNER UNE DOCTRINE À CETTE MONARCHIE.

Les aristocrates d'Ancien Régime se rallient progressivement à l'Empire. Certains sont venus offrir leurs services dès 1802, au fur et à mesure des suppressions sur la liste des émigrés. Ils accourent en masse à partir de 1807 et surtout après le mariage avec Marie-Louise. De même, les penseurs contre-révolutionnaires ont connu deux vagues de ralliement : à partir de 1800 puis en 1805, donc antérieures à celles des aristocrates, les préparant en quelque sorte. C'est alors l'apogée du courant contre-révolutionnaire sous l'Empire. Grossi par ces apports successifs, groupé autour du pouvoir, il combat victorieusement l'idéologie.

Les bases du régime monarchique.

Le premier souci du mouvement traditionaliste est de rendre à la religion la place qu'elle occupait en France : ce sera le but avoué du *Génie du Christianisme*. La parution de l'ouvrage est savamment orchestrée, préparée et suivie par des dizaines d'articles. Il doit son succès à l'appel à la sensibilité, rompant ainsi avec le rationalisme du XVIII^e siècle. Chateaubriand brûle d'un lyrisme mal contenu. « Cette religion arracha nos pères aux ténèbres de la barbarie. D'une main, les bénédictons guidaient les premières charrues dans les Gaules ; de l'autre, ils transcrivaient les poèmes d'Homère » (56). Exercice difficile. Les *Débats* ne perdent aucune occasion d'exalter « l'alliance éternelle de

(54) *Mercure*, 8 mars 1806.

(55) H. GUILLEMIN, *L'homme des « Mémoires d'Outre-Tombe »*, Paris, 1964, p. 91.

(56) *Mercure*, 18 nivôse an XI.

la religion et du pouvoir civil » (57). La morale chrétienne maintient le peuple dans l'obéissance. Les sociétés courent inévitablement à leur perte « en affaiblissant les grandes idées religieuses dans l'esprit du peuple » (58).

Rien ne saurait expliquer ni excuser l'athéisme : il « est universellement nuisible ; donc il est faux. Le dogme d'un Dieu et d'une providence est universellement utile, donc il est vrai ; donc il faut croire en Dieu » (59). L'athéisme est une « abominable doctrine » (59), combattue par tous les gouvernements depuis la Grèce antique. Lalande, savant réputé mais athée convaincu, est durement pris à partie. Il annonce le scientisme du XIX^e siècle et les contre-révolutionnaires en ont conscience. On relève qu'il a osé proclamer à une distribution des prix : « N'oubliez pas que la science est la véritable gloire, comme la paix le véritable bonheur ». Réplique : « Ce serait matière à belle révolution si les trônes devenaient la propriété des plus savants ! » (60).

Les idées républicaines sont à ce point implantées en France qu'elles continuent à influencer ceux-là même qui se sont ralliés sincèrement au nouveau régime. En désespoir de convertir totalement ceux qui ont vécu leur adolescence au XVIII^e siècle, les monarchistes veulent former une jeunesse qui ne connaîtra pas les mêmes errements et sur laquelle l'Empire pourra compter. L'enseignement est donc un des piliers du régime, comme la religion, avec la religion plutôt puisqu'il s'agit d'abord d'éducation religieuse, « la seule qui soit une dette indispensable des gouvernements » (61). Ne perdant aucune occasion, les *Débats* tirent la conclusion d'un fait divers banal — un homme tue son épouse et se suicide — : « voilà de quels excès l'homme sans éducation est capable quand ses passions ne sont contenues par aucun frein religieux » (62). L'enseignement des bons principes de l'Eglise est indispensable pour la masse, c'est même le seul qu'il faut lui donner : « l'enfant du peuple doit surtout apprendre à manier la bêche, à diriger la charrue ; son éducation, j'ai presque dit son bonheur, est d'ignorer qu'on puisse un instant se séparer des instruments de son art ; sa science est dans son catéchisme » (63). Il ne faut donc pas encombrer sa tête de notions qui ne lui seront pas directement utiles et qui risquent d'en faire un révolté ou un inadapté. En privé, Napoléon s'exprime avec

(57) *J. des Débats*, 10 mars 1805.

(58) *Ibid.*, 24 juillet 1804.

(59) *Ibid.*, 14 octobre 1804.

(60) *J. de l'Empire*, 31 août 1805.

(61) *Ibid.*, 23 juin 1807.

(62) *J. de l'Empire*, 22 juillet 1807.

(63) *J. des Débats*, 14 septembre 1804.

vigueur : « Fontanes, faites-moi des hommes qui croient en Dieu ; car les hommes qui ne croient pas en Dieu, on ne les gouverne pas, on les mitraille » (64).

L'erreur des philosophes a été de « chercher dans l'individu ce qui n'est vrai que dans la société et dans la société formée par la philosophie » (65), selon Fiévée. Joubert et Constant ont une réaction opposée à la lecture de cet article. « Ce drôle-là a du bon sens » (66), note Joubert dans ses carnets, tandis que Constant confie son indignation à son journal intime : « Quelle ignorance, quelle satisfaction de cette ignorance ! » (67). La communauté familiale doit avoir une place de choix dans cette société impériale. Il faut revenir sur les règles désintégréatrices de l'Assemblée législative et de la Convention. Le gouvernement s'engage sur une bonne voie en rétablissant le droit de tester pour le père de famille : « l'autorité paternelle est le fondement de la morale et de la société » (68). Il faut aussi supprimer le divorce. Bonald a publié un livre à ce sujet en 1801. C'est l'objet de ses premiers articles dans les *Débats*. Il revient sur le problème en juin 1805 : il ne faut jamais désespérer des mœurs partout où la loi érige l'indissolubilité du lien conjugal en principe.

L'intolérance.

Bien que les rédacteurs du *Journal des Débats* et du *Mercure de France* aient le sentiment de l'emporter sur les philosophes, les premiers ralliés prennent leurs distances vis-à-vis d'un régime qui devient de plus en plus absolutiste. Au contraire, les Bonapartistes de plus fraîche date, convaincus que le pouvoir se sépare des Brumairiens, l'incitent à plus de rigueur encore. Au centre des problèmes, il y a la liberté. Vaut-elle la peine d'être défendue ou faut-il lui porter le coup de grâce ? Simplement, ce ne sera pas le mot *liberté* qui sera employé : l'utilisation qu'en a fait la Révolution le rend trop explosif. Il vaut mieux parler de tolérance. Malgré cette précaution terminologique, l'empereur accueille mal les discussions et réduit tout le monde au silence.

En 1805, une question mise au concours par l'Institut — de l'indépendance des gens de lettres — est l'occasion des premières escarmouches. Les idées émises alors sont systématisées par Bonald dans un article de février 1806 sur « la tolérance des opinions ». Selon lui, il faut distinguer deux sortes de tolérances : la tolérance absolue qui est

(64) A. CASSAGNE, ouvrage cité, p. 93.

(65) *Mercure*, 20 prairial an XII.

(66) *Les carnets* de Joseph Joubert, t. I, p. 451.

(67) B. CONSTANT, *Journaux Intimes*, Paris, 1958, p. 98.

(68) *J. des Débats*, 4 germinal an VIII.

synonyme d'indifférence et qu'il faut proscrire, surtout en matière religieuse car cela reviendrait à admettre qu'il n'y a ni vrai ni faux en ce domaine ; d'autre part, la tolérance conditionnelle, en quelque sorte provisoire. « Cette tolérance consiste à attendre le moment favorable au triomphe pacifique de la vérité et à supporter l'erreur tant qu'on ne pourrait la détruire sans s'exposer à des maux plus grands que ceux que l'on veut empêcher. » Il n'en reste pas moins que la tolérance n'est pas dans la nature de l'homme. Ce dernier tendant à la perfection, il « est et même doit être intolérant de tout ce qui s'écarte dans tous les genres, du vrai, du beau et du bon qu'il conçoit ou qu'il imagine (...) Plus l'homme connaît de vérités, mieux il sent le beau et le bon, et plus il est blessé par ce qui leur est opposé ». Donc, « l'être souverainement intelligent doit être, par une nécessité de sa nature, souverainement intolérant dans le sens absolu ». Il conclut, s'appuyant sur la parabole de l'ivraie, que les gouvernements « s'exposent à retarder le triomphe de la vérité en voulant avant le temps détruire les erreurs qui ont germé dans le champ de la société ».

En 1807, Napoléon s'inquiète du progrès des idées contre-révolutionnaires et Fouché se garde bien de l'apaiser. En réponse aux thèses de Bonald, l'empereur et roi fait même insérer un article violent dans le *Publiciste* : « Justice et intolérance, intolérance et bonté ! Allia-t-on jamais des choses plus opposées ! Ne sont-ils pas coupables au plus haut degré des écrivains qui proclament de nouveau des principes cent fois plus atroces que ceux qui ont mis le poignard à la main des assassins de la Saint-Barthélémy ou des bourreaux de septembre ? » (69). Il termine en appelant la censure contre les tenants d'une « doctrine aussi désastreuse ».

D'autres contre-révolutionnaires font des vœux pour la tolérance, sans être mieux traités par le pouvoir. Le *Mercure* s'est rendu coupable d'un nouvel écart. Pendant qu'une partie de ses rédacteurs se préoccupent de porter le dernier coup à la philosophie, d'autres sont surtout soucieux de préserver la liberté face à un gouvernement de plus en plus autoritaire. Chateaubriand et Fontanes ne rendent compte qu'avec réticences des *Essais de Morale et de Politique* de Molé, « livre conçu dans l'esprit de réaction ultramonarchiste qui prédominait à cette époque » (70). A propos de la translation aux Invalides de l'épée de Frédéric le Grand, Fontanes fait l'éloge d'une philosophie grave et bienfaisante, modéra-

(69) *Publiciste*, 19 juillet 1807.

(70) DE BROGLIE, *Souvenirs*, Paris, 1886, t. I, p. 40.

trice. « Un roi ne peut impunément professer le mépris de ces maximes salutaires qui garantissent l'autorité des rois » (71).

L'auteur du *Génie du Christianisme* va faire preuve d'une bien plus grande audace. Le 4 juillet, alors que l'empereur semble manifester quelque libéralisme, il prétexte rendre compte d'un livre de voyage sur l'Espagne pour publier dans le *Mercure* des phrases vengeresses. Tout lui est prétexte à lancer des pointes contre la dictature. Parlant de son voyage en Orient, il proteste : « Si nous avions pensé avec des hommes dont nous respectons d'ailleurs le caractère et les talents, que le gouvernement absolu est le meilleur des gouvernements possibles, quelques mois de séjour en Turquie nous auraient bien guéri de cette opinion » (72). Revenant à l'Espagne et à l'ouvrage dont il est sensé rendre compte, il loue Sertorius, le révolté qui osa lutter presque seul contre Sylla.

On voit bien que tout cela est dirigé contre quelqu'un, mais contre qui ? contre l'empereur, contre les tenants de l'intolérance, contre les deux ? Sous la Restauration, Chateaubriand n'y verra plus qu'un superbe défi lancé au lion alors à son apogée. Il se peut qu'à l'époque de sa parution, il ait un peu compté sur l'ambiguïté de son attaque pour éviter les foudres du pouvoir. La confusion est possible : l'allusion à ces hommes dont il dit respecter « le caractère et les talents » est transparente. L'ancienne *Décade*, devenue *Revue philosophique*, ne s'y trompe pas : « M. de Chateaubriand s'est chargé, comme on le voit, de la réfutation du système de M. de Bonald sur les avantages du despotisme » (73).

Le *Moniteur* lui-même publie quelques passages, les plus anodins bien sûr, du texte subversif, avec ce jugement : « écrivain dont l'imagination est si brillante, l'instruction si vaste et le style si remarquable par sa couleur, sa hardiesse, son originalité, ses qualités réelles et même ses défauts » (74). Napoléon rentre de Prusse à la fin du mois. M^{me} de Chateaubriand raconte que c'est le cardinal Fesch qui met l'article sous les yeux du maître dont la colère est terrible : il aurait été question de sabrer l'insolent sur les marches des Tuileries, ce qui paraît inutilement ostentible. L'empereur trouve ces contre-révolutionnaires décidément gênants. Qu'ils prêchent l'intolérance ou la liberté, ils vont toujours contre sa politique qui veut la réconciliation de tous les Français sous

(71) *Moniteur*, 18 mai 1807.

(72) *Mercure*, 4 juillet 1807.

(73) CASSAGNE, ouvrage cité, p. 266.

(74) *Moniteur*, 6 juillet 1807.

son autorité. Puisque les gens de lettres s'obstinent à des controverses hors de propos, il va les forcer à s'entendre.

Le *Journal des Débats* est le premier frappé. Fiévée y est remplacé par Etienne. Ce dramaturge, protégé de Maret, appartient au parti des philosophes et a été abondamment insulté par les *Débats*, en d'autres temps. Pendant les premiers mois qui suivent sa nomination, le journal ne publie aucune attaque contre la philosophie ou la Révolution. Tout au plus trouve-t-on encore quelques feuilletons contre Voltaire ou Rousseau, encore Geoffroy a-t-il perdu beaucoup de sa violence. Les lecteurs vont ensuite constater que le ton réactionnaire réapparaît progressivement, soit qu'Etienne ait pris de l'assurance, soit que le tirage ait baissé faute de polémique. Simplement, il veille à faire insérer des articles philosophiques, pour rétablir l'équilibre. Cet état de fait ne suffit pas à Napoléon qui désire l'officialiser. Un décret du 18 février 1811 prononce la confiscation du journal et en divise la propriété en 24 actions dont huit sont attribuées à l'administration et seize « à des hommes sûrs, connus pour leur attachement à notre personne » (75).

Entre-temps, il y a eu fusion du *Mercure* et de son ennemie de toujours, la *Décade philosophique*, au grand étonnement des deux rédactions et de leurs lecteurs. En fait, la coexistence imposée par le pouvoir se révèle vite impossible. Les auteurs habituels du *Mercure* font une courte tentative pour conserver la direction de leur publication. En vain. Ils ont été défavorisés lors de la répartition des douze actions entre lesquelles a été partagée la propriété de la nouvelle revue. Très vite, Chateaubriand proclame se désintéresser de « ces choses-là » (76). Ginguené apprend par une lettre de Duval que le ministre de la police est furieux contre « les Chateaubriand et quelques autres du parti » (77) qui refusent de collaborer et cherchent à revendre leurs parts. Malgré son censeur, Legouvé, le *Mercure* prend une teinte nettement philosophique. Il est aussi de plus en plus ennuyeux.

L'apparente défaite du parti réactionnaire ne correspond cependant pas à une victoire du parti philosophique. Napoléon met tous les penseurs politiques dans le même sac. Il confond partisans et adversaires de la Révolution dans le même mépris. Beugnot, qui lui conseille de ménager l'opinion publique, s'entend répondre : « Vous êtes de l'école des idéologues avec Regnault, avec Roederer, avec Louis, avec Fontanes, non je me trompe, il est d'une autre bande d'imbéciles » (78).

(75) *Biographie universelle* de Michaud, t. IV, p. 165.

(76) *Journal de Ginguené*, Paris, 1910, p. 9.

(77) *Ibid.*, p. 14.

(78) *Mémoires du comte Beugnot*, Paris, 1868, t. II, p. 21.

En fait, et surtout au début de son règne, Napoléon ne rejette l'offre de soutien d'aucun homme ni d'aucune idéologie, pourvu que cette offre n'ait pas de prétention à l'exclusivité. Il se veut au-dessus des partis, s'appuyant sur tous, ne se compromettant avec aucun, prétention caractéristique du bonapartisme et, d'une façon générale, de tous les césarismes.

Son régime est fondé sur une ambiguïté soigneusement entretenue : aux jacobins, il se présente comme l'héritier de la Révolution, aux royalistes comme le restaurateur de la monarchie. Il s'appuie tantôt sur la légitimité démocratique, sur le consentement populaire, tantôt sur la légitimité monarchique, sur le droit divin. Selon Ferrero, Bonaparte « s'était imaginé pouvoir accoupler les deux principes, les atteler presque, comme deux chevaux dociles, au char de sa fortune ». Cette tentative de conciliation entre deux doctrines si opposées ne peut évidemment réussir que si les Français n'en prennent pas conscience. Trop de lumière pourrait révéler l'imposture.

Les attaques des contre-révolutionnaires sont aussi mal venues que possible : qu'ils se rallient, fort bien, mais qu'ils ne prétendent pas au monopole du bonapartisme. Le maître ne peut renier la Révolution. A la fin de son règne, il réalisera l'incompatibilité des principes sur lesquels il a cru fonder une dynastie : « J'ai voulu unir le présent et le passé, les préjugés gothiques et les institutions de mon siècle ; je me suis trompé, et je sens aujourd'hui toute l'étendue de mon erreur. Cela me coûtera peut-être mon trône, mais j'ensevelirai le monde sous ses ruines » (79).

(79) *Entretiens avec Napoléon*, Paris, 1969, p. 158.

